

Couleur Boutonne

2^e semestre 2008

LE MOT DU MAIRE

Ce premier semestre 2008 a été marqué pour toutes les communes de France par le renouvellement des Conseils Municipaux. A Chef-Boutonne, comme ailleurs, vous avez élu une équipe qui aura pour mission de gérer les affaires communales pendant les 6 prochaines années.

Sans revenir sur les résultats électoraux locaux, je souhaite néanmoins rappeler que, suite à la requête d'une des autres listes, le jugement du tribunal administratif du 22 mai 2008 montre que la loi a bien été respectée par l'équipe que je menais. Il convient maintenant de tourner définitivement la page électorale et de travailler pour notre commune.

Je voudrais, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, vous assurer de la volonté, de la détermination et du courage qui animent chacun d'entre nous pour vous représenter et pour mener à bien le projet que nous vous avons proposé lors de la campagne électorale.

C'est dans cet esprit que le nouveau Conseil Municipal a commencé ses travaux dès la fin mars. Composé de 11 nouveaux élus parmi les 18 conseillers municipaux, j'ai souhaité, dans un premier temps, que chacun connaisse parfaitement les rouages de notre collectivité, les dossiers en cours et l'ensemble de notre patrimoine. Le mois d'avril a été consacré, au cours de nombreuses réunions, à cette mise en place indispensable.

Chaque conseiller municipal a également intégré des commissions communales ou des représentations telles que la Communauté de Communes, pour participer au plus près à l'élaboration des décisions (voir la répartition en pages intérieures).

Les commissions communales travaillent donc d'arrache-pied et le Conseil Municipal a déjà entériné des décisions importantes comme la création d'un nouveau journal municipal bimestriel « Couleur à la une » et la mise en place des élus référents. Nous souhaitons immédiatement mettre en place les liens forts qui nous permettront, dans les deux sens, d'être en permanence en contact avec vous. Des articles plus loin vous donneront plus de précisions. D'autres projets, plus complexes, sont en cours d'élaboration ou de réflexion, comme la création du pôle associatif en centre-ville, la création du nouveau quartier d'habitation aux Bois aux Pins et l'aménagement de l'avenue principale. Vous serez régulièrement informés.

Enfin, afin d'éviter toute rumeur infondée et pour ceux qui se posent des questions au sujet de mon état de santé, en effet, j'ai bien été hospitalisé 4 jours, fin avril, pour subir une intervention chirurgicale. Aujourd'hui, je vais bien et je poursuis mes activités professionnelles et celles d'élu avec le même enthousiasme !

Fabrice MICHELET



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SE SONT RÉPARTIS LES TÂCHES !

Etre conseiller municipal implique bien évidemment de participer au Conseil Municipal qui se réunit en principe une fois par mois mais la commune doit être représentée dans différentes entités, en plus des commissions communales. Voici donc la liste des participations de chacun des élus dans les différentes structures :



DÉLÉGUÉS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHEF-BOUTONNE (CCAS)

Fabrice MICHELET, Président, membre d'office
Loïc RANCHERE, vice président
Philippe FAUCON
Pierre BLANCHARD
Dominique COIRIER
Marie-Claire RAGOT
Patrick COIRAULT

DÉLÉGUÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL DE MELLE

Odile BOSSERT

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « Les Deux Jardins »

Fabrice MICHELET, membre de droit
Guillaume GENDRAUX, titulaire
Dominique COIRIER, suppléant

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE « Les Tulipiers »

Fabrice MICHELET, membre de droit
Dominique COIRIER, titulaire
Guillaume GENDRAUX, suppléant

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE PUBLIC « François Truffaut »

Valérie INGLIN, titulaire
Sylvie COUTEAU, suppléant

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL «Jean-François CAIL»

Fabrice MICHELET, membre de droit
Valérie INGLIN, titulaire
Sylvie COUTEAU, titulaire
Dominique COIRIER, suppléant
Sylvie MAGNAIN, suppléant

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES DEUX-SÈVRES

Philippe FAUCON, titulaire
Joël PROUST, suppléant

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BOUTONNE

Martine GENDRAUX, titulaire
Michel GORNARD, titulaire
Philippe FAUCON, suppléant
Guillaume GENDRAUX, suppléant

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DU SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4 B

Fabrice MICHELET, titulaire
Martine GENDRAUX, titulaire
Michel GORNARD, titulaire - Vice-président de ce syndicat
Pierre BLANCHARD, suppléant
Philippe FAUCON, suppléant
Marie-Claire RAGOT, suppléant

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE DU CANTON DE CHEF-BOUTONNE (SIVU)

Fabrice MICHELET, 1^{er} vice-président
Joël PROUST, membre du bureau
Michel GORNARD

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

TITULAIRES

Fabrice MICHELET (2^e vice-président chargé de la communication, responsable de la commission communication, membre des commissions budget, jeunesse, économie et intérêt communautaire)
Sylvie MAGNAIN (membre du bureau, membre de la commission jeunesse et déchets)
Loïc RANCHERE (membre de la commission sociale)
Joël PROUST (membre de la commission patrimoine)
Christian GRIPPON (membre de la commission déchets)

SUPLÉANTS

Pierre BLANCHARD (membre de la commission ordures ménagères)
Sylvie COUTEAU (membre de la commission affaires scolaires)
Philippe FAUCON (membre de la commission sociale, des appels d'offre et du développement durable)
Odile BOSSERT (membre de la commission tourisme)
Arthur JONES (membre de la commission tourisme)

RÉFÉRENTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT SUR LA COMMUNE VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

Christian GRIPPON
Philippe FAUCON

CORRESPONDANT DÉFENSE

Joël PROUST

DÉLÉGUÉ AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Sylvie MAGNAIN

DÉLÉGUÉS AU PAYS MELLOIS

Fabrice MICHELET, titulaire - Membre du conseil d'administration
Joël PROUST, suppléant
Philippe FAUCON, suppléant



Le Conseil Municipal le jour de l'élection du Maire et des adjoints le 22 mars 2008

COMMISSION « ANIMATION DE LA VIE LOCALE, CULTURE ET JEUNESSE »

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

Sylvie MAGNAIN 1^{ère} Adjointe

Marie-Noëlle AIMARD - Dominique COIRIER
Sylvie COUTEAU - Guillaume GENDRAUX
Christian GRIPPON - Fabrice MICHELET
Marie-Claire RAGOT - Loïc RANCHERE

COMMISSION « INFRASTRUCTURE, TRAVAUX ET VOIRIE »

RESPONSABLE DE LA COMMISSION :

Joël PROUST 2^e adjoint

Pierre BLANCHARD - Patrick COIRAULT
Philippe FAUCON - Guillaume GENDRAUX
Michel GORNARD - Christian GRIPPON

COMMISSION « VIE SOCIALE ET SOLIDARITE »

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

Loïc RANCHERE 3^e adjoint

Marie-Noëlle AIMARD - Pierre BLANCHARD
Patrick COIRAULT - Dominique COIRIER
Sylvie COUTEAU - Philippe FAUCON
Fabrice MICHELET - Marie-Claire RAGOT

COMMISSION « AMÉLIORATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE »

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

Guillaume GENDRAUX 4^e adjoint

Pierre BLANCHARD - Odile BOSSERT
Christian GRIPPON - Valérie INGLIN
Arthur JONES - Fabrice MICHELET
Joël PROUST - Marie-Claire RAGOT

COMMISSION « COMMUNICATION »

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

Valérie INGLIN 5^e adjointe

Marie-Noëlle AIMARD - Sylvie COUTEAU
Philippe FAUCON - Arthur JONES
Sylvie MAGNAIN - Fabrice MICHELET

COMMISSION « FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS »

PRÉSIDIÉE PAR LE MAIRE

Pierre BLANCHARD - Odile BOSSERT
Philippe FAUCON - Arthur JONES
Joël PROUST

COMMISSION « MANAGEMENT DU PERSONNEL »

PRÉSIDIÉE PAR LE MAIRE

Guillaume GENDRAUX - Valérie INGLIN
Sylvie MAGNAIN - Joël PROUST
Loïc RANCHERE

COMMISSION EXTRA COMMUNALE SUR LA SÉCURITÉ

PRÉSIDIÉE PAR LE MAIRE

Odile BOSSERT - Philippe FAUCON
Valérie INGLIN - Sylvie MAGNAIN

ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Au soir du 16 mars, les conseils municipaux ont été formés et les Maires ont été élus la semaine suivante. Mais c'est seulement quelques semaines plus tard (le 15 avril), après que les 41 délégués des 27 communes aient été désignés par chaque conseil municipal, que le Président et le bureau ont été élus.

Il nous paraît indispensable de vous donner la composition de ce bureau. Celui-ci devra gérer, avec le concours des autres conseillers municipaux, des compétences importantes qui touchent à notre vie quotidienne (assainissement, ordures ménagères, écoles primaires et maternelles, développement économique, tourisme...).

VOICI LA LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Claude REDIEN, 1^{er} adjoint de Tillou

1^{er} vice-président, rapporteur du budget :
Dorick BARILLOT, Maire de Mairé l'Evescault

2^e vice-président chargé de la communication :
Fabrice MICHELET, Maire de Chef-Boutonne

3^e vice-président chargé du développement économique :
Michel EPRINCHARD, Maire de Sauzé-Vaussais

4^e vice-président chargé de l'environnement (ordures ménagères et assainissement) :
Luc DENIS, Maire de Hanc

5^e vice-président chargé des affaires scolaires :
Marie-Emmanuelle SAINTIER, Maire de La Chapelle Pouilloux

6^e vice-président chargé des affaires sociales :
Jean-Claude SILLON, Maire de Bouin

1^{er} secrétaire chargé de la commission tourisme :
Jacqueline AJER, Maire de Montalembert

2^e secrétaire chargé de la commission patrimoine et habitat :

Yvan-Pierre ROYER, Maire d'Aubigné

3^e secrétaire chargé de la commission jeunesse :
Catherine PHILIPPONEAU, Maire de Melleran

4^e secrétaire :
Sylvie MAGNAIN, 1^{ère} adjointe de Chef-Boutonne

Autres membres :

Claude AUMAND (Maire de Loubillé),
Jean-Pierre BOUTIN (Maire de Limalonges),
François DELAIRE (Conseiller Municipal de Melleran),
Christian GOUDEAU (Adjoint de Sauzé-Vaussais),
Jean-Claude LARGEAUD (Maire de Fontenille),
Jacques QUINTARD (Maire de Couture d'Argenson).

11 commissions ont été créées pour lesquelles les vice-présidents ou certains membres du bureau sont responsables. La quasi-totalité des élus communautaires siègent au sein de ces commissions pour préparer des dossiers importants. La première tâche sera de définir pour la rentrée les orientations et objectifs que chacune souhaite atteindre au cours de ce mandat. Un document récapitulatif, correspondant en réalité au projet de la Communauté de Communes, sera ensuite adopté en Conseil Communautaire. Le travail ne manque pas...

ET LE SIVU ?

En 1965, les communes du canton de Chef-Boutonne ont transféré la gestion de leur voirie au SVMC (Syndicat à Vocation Multiple du Canton). Plus tard, sont venues s'ajouter les compétences ordures ménagères et assainissement. Depuis le 1^{er} janvier 2006, ces dernières compétences ont été transférées à la Communauté de Communes du Cœur du Poitou, de ce fait, le SVMC est devenu le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du Canton de Chef-Boutonne. La composition du comité syndical a été également renouvelé à la suite des élections de mars.

VOICI LES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Luc DENIS, Maire de Hanc

1^{er} vice-président :
Fabrice MICHELET, Maire de Chef-Boutonne

2^e vice-président :
Jacques QUINTARD, Maire de Couture d'Argenson

3^e vice-président :
Jean-Claude SILLON, Maire de Bouin

4^e vice-président :
Jean-François SILLON, Maire de Pioussay

Autres membres :

Joël PROUST, 2^e Adjoint de Chef-Boutonne,
Jean-Marie VAIE, Maire délégué de Loizé.

IMPÔTS LOCAUX :

UN MAINTIEN DES TAUX DE 2008

Lors de la séance du 14 avril, le Conseil Municipal a adopté le budget 2008 et par conséquent a voté les taux des 4 taxes. Après deux années consécutives de baisse, dues au transfert de compétences vers la Communauté de Communes, l'assemblée communale a décidé de ne pas modifier les taux actuels qui sont les suivants :

	Taux communal	Moyenne nationale
Taxe foncière	17,29 %	18,60 %
Taxe foncière non bâtie	52,15 %	44,43 %
Taxe d'habitation	10,31 %	14,48 %
Taxe professionnelle	10,95 %	15,80 %

Le produit fiscal, pour l'année 2008, représente néanmoins 720 000 € pour la commune, soit 45% des recettes totales du budget.

En 2007, à titre de comparaison, les recettes étaient de 706 000 €. L'évolution des bases et l'augmentation du nombre d'habitations expliquent cette augmentation mécanique.

Malheureusement, chaque contribuable paiera tout de même un peu plus puisque, au-delà de l'évolution des bases, deux des quatre collectivités (Le Département de 6% et la Communauté de Communes de 5%) ont augmenté leur taux.

LES ÉLUS RÉFÉRENTS : MAINTENANT UNE RÉALITÉ

Une des premières décisions du nouveau Conseil Municipal a été de mettre en place dès maintenant des élus référents par quartier. Ainsi, chaque citoyen saura qui contacter pour une réclamation, qui avertir en cas d'un problème identifié, ou auprès de qui se renseigner de manière plus générale.

LA LISTE CI-DESSOUS ÉTABLIT LA RÉPARTITION DES ÉLUS PAR RUE OU QUARTIER

Angoulême (Route d')	Loïc RANCHERE
Béchade (Rue Robert)	Patrick COIRAULT
Bessons (Rue des)	Pierre BLANCHARD
Bois aux Pins (Le)	Marie-Claire RAGOT
Bonnal (Rue du Général)	Pierre BLANCHARD
Boutonne (Les Jardins et les Hauts Jardins de la) ...	Loïc RANCHERE
Cail (Place)	Philippe FAUCON
Chalets (Avenue des)	Sylvie COUTEAU
Chandant (Chemin de)	Marie-Claire RAGOT
Champ de Foire (Rue du, n°1 à 6)	Valérie INGLIN
Champ de Foire (Rue du, n°7 à 12)	Guillaume GENDRAUX
Champ des Halles (Lotissement du)	Valérie INGLIN
Champ Griffier (Place du)	Odile BOSSERT
Champs Forts (Rue des)	Sylvie MAGNAIN
Chef-Boutonne (Route de)	Marie-Noëlle AIMARD
Chemin Vert (Le)	Philippe FAUCON
Commerce (Grand Rue du)	Patrick COIRAULT
Coquelicots (Chemin des)	Patrick COIRAULT
Coupeaume (Rue de)	Odile BOSSERT
Coynault (Rue René)	Odile BOSSERT
Croix Perrine (Place de la)	Pierre BLANCHARD
Doignon (Avenue Louis)	Philippe FAUCON
Département (Rue du)	Valérie INGLIN
Église (Rue de l')	Valérie INGLIN
Font Renard (Rue de)	Sylvie MAGNAIN
Fontaine (Rue de la)	Dominique COIRIER
Fouquaud (Avenue des Fils)	Marie-Claire RAGOT
Gambetta (Rue)	Odile BOSSERT
Gare (Rond-Point de la)	Philippe FAUCON
Garenne (Rue de la Petite)	Patrick COIRAULT
Garenne Guidée (Rue de la)	Marie-Claire RAGOT
Gaud (Rue Auguste)	Guillaume GENDRAUX
Gravettes (Chemin des)	Marie-Noëlle AIMARD
Grand Mouton (Le)	Patrick COIRAULT
Giroux (Rue Elise)	Sylvie COUTEAU
Gadioux (Rue Maurice)	Philippe FAUCON
Gonds (Les)	Valérie INGLIN
Gournay (Route de)	Dominique COIRIER
Graineterie (Rue de la)	Patrick COIRAULT
Grand Four (Rue du)	Dominique COIRIER
Hairaud (Rue Hyppolite)	Dominique COIRIER
Héliot (Rue Henri)	Sylvie COUTEAU
Hermitage (Chemin de l')	Guillaume GENDRAUX
Hôtel de Ville et des Écoles (Avenue de l') ..	Guillaume GENDRAUX
Huileries (Rue de l')	Odile BOSSERT
Judée (Rue de)	Guillaume GENDRAUX
Justice (Rue de la)	Dominique COIRIER
Kennedy (Avenue du Président)	Guillaume GENDRAUX
Laffitte (Rue du Dr)	Sylvie COUTEAU
Laiterie (Rue de la)	Valérie INGLIN
Liberté (Rond-Point de la)	Philippe FAUCON
Loizé (Route de)	Dominique COIRIER
Lucas (Rue Eugène)	Pierre BLANCHARD
Maisonnette (Route de la)	Marie-Claire RAGOT
Malessherbes (Place)	Odile BOSSERT
Marché (Place du)	Valérie INGLIN
Marchioux (Rue du)	Odile BOSSERT
Marchioux (Place du)	Odile BOSSERT
Martyrs de la Résistance (Place des)	Valérie INGLIN
Melle (Route de)	Marie-Claire RAGOT
Moulin Neuf (Le)	Valérie INGLIN

Moulin de Pouillet (Impasse du)	Guillaume GENDRAUX
Parc (Chemin du)	Pierre BLANCHARD
Naud (Rue François)	Dominique COIRIER
Paillanderie (Chemin de la)	Dominique COIRIER
Pellevoisin (Chemin de)	Marie-Claire RAGOT
Perrain (Place Paul)	Patrick COIRAULT
Perrain (Rue Paul)	Patrick COIRAULT
Petit Four (Rue du)	Dominique COIRIER
Petit Genêt (Chemin du)	Patrick COIRAULT
Piard (Rue Constant)	Valérie INGLIN
Pigeon Pierre (Route de, n°7)	Marie-Noëlle AIMARD
Pigeon Pierre (Route de, n°1 à 5)	Christian GRIPPON
Plaisance (Rue de)	Pierre BLANCHARD
Pont Supérieur (Rue du)	Loïc RANCHERE
Pré (Place)	Sylvie COUTEAU
Pré du Coq (Rue du)	Sylvie MAGNAIN
Prieuré (Rue du)	Valérie INGLIN
Proust (Avenue Louis)	Guillaume GENDRAUX
Pyrounelle (Rue de la)	Philippe FAUCON
Rosignol (Chemin de)	Pierre BLANCHARD
Roujault (Rue)	Odile BOSSERT
Sauzé-Vaussais (Route de)	Patrick COIRAULT
Seillon (Rue des)	Philippe FAUCON
Venelle (la)	Odile BOSSERT
Temple (Rue du)	Dominique COIRIER
Thomas (Place Emile)	Guillaume GENDRAUX
Talonnaire (Rue de la)	Valérie INGLIN
Trois Versennes (Rue des)	Sylvie MAGNAIN
Vieux Limort (Rue du)	Odile BOSSERT

Les Grapaudières : Rue des Quatre Vingt Sillons, Rue du Champ Piron, Rue du Fief Turpin, Chemin de la Roue, n°1 à 5, Route de Pigeon-Pierre

Christian GRIPPON

Lussais : Rue du Pont neuf, Rue Guesny Chambauderie, Rue du Logis, Place des Chaumias, Rue du Lavoir, Chemin des Meuniers, Rue de Planier, Route de Niort

Joël PROUST

Village des Vaux

Marie-Noëlle AIMARD

Les écarts de Chef-Boutonne : Buffevent, Le Grand Mabouet, La Chagnée, L'Écluse, Le Moulin de Lussault, Péchiot, Les Fontaines de Chaillé, Le Moulin du Guibou

Michel GORNARD

Comment demander ?

Lorsque vous avez une doléance ou une demande à formuler, ou lorsque vous constatez une anomalie dans votre quartier (dégradation, éclairage public ne fonctionnant pas...), contactez votre élu référent.

Et la suite ?

En fonction du type de demande, selon une procédure établie par la commission « communication », votre élu va en référer à la personne compétente. Nous prenons l'engagement de vous répondre au mieux et dans le délai le plus court possible. Les demandes seront traitées rapidement (selon leur degré d'urgence) ou étudiées. Il se peut également que nous ne puissions répondre favorablement à vos demandes. La clarté sera également au rendez-vous. Vous serez toujours informés.


Dans un autre registre, cet élu référent remettra un livret d'accueil aux nouveaux habitants et répondra à leurs questions éventuelles.

En conclusion, cet outil de communication se veut pragmatique et réactif. Nous sommes à votre disposition.

IHM, UNE ENTREPRISE CHEF-BOUTONNAISE SUR MESURE

Créée en 1971, l'entreprise Moineau a été installée en 1990 rue du Commerce dans les anciens locaux du café bar « la Tête Noire » par deux frères horlogers, Jacky et Jean-Claude Moineau, afin d'assurer le service après-vente de la CAMIF et de grandes marques de montres.

Jacky et Jean-Claude Moineau associés en SNC (société en nom collectif) sous le nom commercial « Moineau Frères » poursuivent leurs activités de service après-vente tout en créant un secteur de vente par correspondance.

En 1987, ils décident d'assurer uniquement la VPC et prennent le statut de SARL sous le nom de  Instruments Horaires Moineau, le « a » du logo représentant le mot atelier. Ils deviennent alors fabricants et revendeurs d'instruments de mesure de qualité pour les sciences, le sport et l'industrie.

Les deux frères, Jacky et Jean-Claude, prenant leur retraite, Delphine Moineau, la fille du premier, et son ami Ronan Tovy, décident de reprendre l'affaire familiale en avril 2005.

Accompagnés de Jacky les 2 premières années, les deux co-gérants font bénéficier l'entreprise de leurs expériences complémentaires ; Mademoiselle Moineau, juriste, s'occupe de la comptabilité et de la gestion administrative, et Monsieur Tovy, ingénieur industriel, travaille dans le domaine commercial et technique.

Aujourd'hui, cette petite entreprise compte un effectif de sept salariés (moyenne d'âge de 34 ans) en CDI, et a su développer son activité de façon croissante puisqu'elle compte aujourd'hui près de 8000 clients revendeurs et professionnels en France. Un catalogue est édité et distribué chaque année et une vitrine virtuelle peut être consultée sur Internet.

Pour la petite anecdote, il n'est pas rare de voir la championne de natation Laure MANAUDOU s'entraîner au rythme de pendules cruciformes fabriquées à Chef-Boutonne par IHM.

De plus, l'entreprise a su s'adapter à la politique de développement durable en proposant des produits qui respectent l'environnement (piles et batteries rechargeables, lampes torches dynamo, pendules et thermomètres solaires). La pérennité de cette entreprise dynamique est un exemple de réussite qui prouve que même en milieu rural, on peut travailler à l'échelon mondial et ce, en bénéficiant d'un cadre de vie agréable.



« COULEUR BOUTONNE » A UN PETIT FRÈRE...

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission « communication », a décidé de modifier le contenu de votre semestriel « Couleur Boutonne », du fait de la parution d'un nouveau bimestriel baptisé « Couleur à la une » à partir du mois de septembre prochain. Cette nouvelle publication reconnaissable à son fond bleu, sera distribuée par l'élu référent de votre quartier, tous les deux mois et sera basée sur des informations ponctuelles, pratiques et quotidiennes.

Couleur Boutonne continuera à être distribué dans les boîtes aux lettres en janvier et en juillet de chaque année, et contiendra davantage d'articles de fonds (vie associative et calendriers des festivités, vie des entreprises, histoire, patrimoine...) et plus générales (projets du Conseil Municipal, informations de la Communauté de Communes et du Pays Mellois...).

Ces deux supports vous permettront de suivre de près la vie chef-boutonnaise et d'en savoir plus sur notre commune. Nous espérons qu'ils correspondront, l'un et l'autre, à vos attentes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A Chef-Boutonne, il y a des noms de rues dont on peut comprendre facilement la signification, tels que « Avenue de l'Hôtel de Ville et des Écoles ». En revanche, il y a d'autres noms qui méritent d'être expliqués. Dorénavant, nous vous déclinerons à chaque numéro des noms de rue en vous en expliquant l'origine ou en vous racontant l'histoire de celui qui a été choisi pour qu'une rue ou avenue porte son nom. Pour ce numéro, nous commençons par l'avenue Auguste Gaud.

Auguste Gaud est né à Chef-Boutonne le 26 avril 1857, d'un père cordonnier (Jules GAUD) et d'une mère couturière (née Marie PASQUET). Il quitte l'école à l'âge de treize ans, pour vendre des chaussures avec son frère sur les marchés du pays mellois, et déjà il met à profit son temps libre pour lire les œuvres littéraires d'auteurs classiques français. Pendant qu'il travaille, il rencontre et parle avec les paysans. C'est ainsi qu'il est attiré par le milieu poitevin et la culture paysanne et qu'il a envie de devenir écrivain. Il commence alors à écrire des poèmes, rédiger des nouvelles et des articles.

A cette époque, la population locale quitte la campagne pour s'installer en ville. Afin de sauvegarder la culture traditionnelle qu'il aime tant, il choisit d'écrire sur les paysages de sa terre natale.

En 1903, Auguste GAUD est nommé juge de paix à Chaumont-en-Vexin dans l'Oise. Ce n'est pas de gaieté de cœur, qu'il quitte sa région. Cependant la vie citadine est financièrement plus confortable. Dès qu'il a du temps libre, il fait des recherches et collecte oralement des informations sur la vie des paysans, puis écrit.

De 1907 à 1919, il habite à Beauvais. Il est ensuite muté à La Rochelle où il peut ainsi retrouver sa région et venir régulièrement à Chef-Boutonne. Le 25 juin 1924, il décède à La Rochelle.

Il reste un des grands écrivains régionaux du début du xx^e siècle, connu pour ses poèmes sur la vie d'autrefois, à jamais disparus. Malgré le fait qu'il ait passé la majeure partie de sa vie hors de Chef-Boutonne, notre commune ne l'a pas oublié en dénommant cette rue transversale, allant vers la rue de la Laiterie.



DE L'ESPOIR À LA RÉUSSITE !

Début mai, l'équipe première de l'Espérance a terminé première de sa poule de 2ème division départementale et monte donc en première division. Cette association, présidée actuellement par Laurent Magnan, est aujourd'hui la plus ancienne de Chef-Boutonne. C'est pourquoi, nous avons décidé de mieux vous la présenter au travers de son histoire, de ses performances, de ses bénévoles et de son école de foot, regroupant en totalité actuellement plus de 220 personnes.

Des passionnés au service du sport

L'Espérance est avant tout une association portée par des bénévoles qui investissent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour la faire fonctionner. On peut illustrer cet enthousiasme en citant parmi tant d'autres, Jean Guilbot, qui avec ses 50 licences, représente la mémoire collective de l'association et Gilles Maître qui fut médaillé d'or de la ligue CO pour plus de 30 ans de bénévolat.

Depuis de nombreuses années, en plus de la pratique sportive, ces bénévoles travaillent et organisent des manifestations qui font aujourd'hui partie de l'animation chef-boutonnaise (voir agenda page 8). Les fonds collectés lors de ces manifestations ont permis de rembourser notamment les emprunts réalisés pour l'installation de la moitié de l'éclairage du stade principal et stabilisé, (l'autre partie ayant été prise en charge par la commune), de participer à la restauration des tribunes communales, endommagées en 2003 par de fortes bourrasques de vent, et de faire vivre au quotidien l'association (achats de ballons, maillots, shorts et chaussettes...). Elle peut aussi compter sur le soutien de ses sponsors (plus de 70 entreprises).

L'Espérance, c'est aussi une école de foot, qui réunit tous les clubs du canton (Gournay, Fontenille, Pioussay). Depuis 2001, l'école bénéficie des services de Damien THIBURCE, recruté en tant qu'éducateur. Il est accompagné dans sa tâche par des bénévoles qui encadrent une centaine d'enfants et de jeunes de 5 à 18 ans pendant les entraînements et les matchs du samedi. Ces jeunes sont répartis sur six niveaux (débutants, poussins, benjamins, moins de 13 ans, moins de 15 ans, moins de 18 ans).

On peut constater que cette « professionnalisation » de l'apprentissage a des résultats concrets puisque depuis 2006, l'école de foot est labellisée par le district des Deux-Sèvres, reconnaissant le travail mis en place et l'implication de tous. Ce label a été de nouveau attribué et remis lors l'assemblée générale du 13 juin dernier.

Grâce à tous ces bénévoles, les jeunes peuvent facilement accéder à ce sport de masse et les séniors profiter des matchs de compétition, dans d'excellentes conditions. Rien ne serait possible sans ces mains précieuses, ce dévouement et cette détermination sans faille.

Une évolution permanente

Après la première guerre mondiale, l'intérêt des français pour le sport va croissant. Suite aux privations et aux souffrances morales et physiques engendrées par la guerre, les français veulent vivre autrement. Les contacts avec les anglais et les américains apportent des idées nouvelles. Des sportifs français réalisent des exploits qui font rêver. L'engagement sportif touche à la fois les milieux citadins et ruraux.

L'Espérance est née dans ce contexte comme de nombreux autres clubs de la région. Le 8 Novembre 1921, une quinzaine de Chef-Boutonnais se réunit au café du Chêne Vert (rue des Seillon) pour établir les statuts d'une nouvelle « société ». La publication au Journal Officiel a lieu seulement le 26 Septembre 1922 mais les activités de l'Espérance débutent avant cette date. Le football n'était pas la seule activité, on y pratiquait aussi de la culture physique et de la préparation militaire (jusqu'en 1966). Le nom de l'Espérance a été emprunté à l'ancienne société de gymnastique et est porté par d'autres associations des environs de Chef-Boutonne.

Le premier Président de l'Espérance se nommait Henri Giroux (37 ans). Depuis, 15 autres présidents se sont succédés.

Les statuts d'aujourd'hui sont pratiquement les mêmes que ceux appliqués à l'époque. L'article 1^{er} stipule que le principal objectif de la société est de « resserrer les liens de camaraderie entre ses membres ».

A l'époque, le rythme des réunions est hebdomadaire et celui des assemblées générales, mensuel. Le droit d'entrée à la société est alors de 1 Franc ; la cotisation mensuelle s'élève à 2 Francs. Les membres actifs absents sans motif à une réunion ou à un entraînement sont sanctionnés d'une amende de 2 Francs. Ce système serait-il accepté de nos jours ? Toujours à cette époque, d'un point de vue sportif, le capitaine de l'équipe

était élu par ses équipiers qui lui devaient « respect et obéissance » sous peine d'exclusion.

Pour pratiquer le football, le « Pré du Coq », un terrain inondable situé route de Loubigné faisait office de stade. Cet emplacement peu satisfaisant sera abandonné au profit d'une aire de jeu qui se trouvait dans l'actuelle rue des Chalets. En 1926, un autre terrain, où se trouve aujourd'hui le lycée professionnel « Jean-François Cail », servira de stade. Il sera utilisé jusqu'en 1949, date de la construction du stade actuel, désormais baptisé stade « Jacques Courivaud ».

Tout le monde connaît « l'Espérance » avec ses maillots verts ou blancs. Il est à noter que les premières couleurs du club étaient : maillot bleu marin avec insigne vert, culotte et bas noirs.

Tous ces passionnés ont eu à cœur, dans des périodes différentes et avec des moyens différents, de développer ce sport populaire. Aujourd'hui, ce club, bien structuré, peut faire face aux défis sur le terrain !



Équipes poussins et benjamins lors d'un tournoi (saison 2007-2008)

L'histoire sportive de l'Espérance : une montée en 2008 !

Jusqu'en 1938, il n'existe pas de championnat ou de coupe dans le département. Aussi l'Espérance ne joue que des matchs amicaux. Mais après de remarquables performances au début de cette année, l'équipe 1 est engagée pour la première fois de son histoire en championnat en 3^e division. Celle-ci parviendra en finale mais devra concéder la victoire à l'équipe d'Airvault par un résultat sans appel de 8 à 2.

Au cours de la saison 1941-1942, l'Espérance dispute le championnat départemental de 2^e division et devient championne départementale après sa victoire contre la Crèche. La saison suivante, elle joue en 1^{ère} division départementale. Pendant ces années l'Espérance bénéficie du renfort de nombreux réfugiés ardennais. Ceux-ci sont de redoutables joueurs et laisseront de très bons souvenirs aux Chef-Boutonnais.

La guerre finie, l'Espérance connaît une période calme. L'équipe première se retrouve en promotion de 1^{ère} division jusqu'en 1951-1952. En 1955, c'est l'accession en promotion d'honneur et en 1962 sa première victoire en coupe des Deux-Sèvres. En 1972, elle gagna la seconde coupe des Deux-Sèvres, puis monta entre 1974 et 1977 en promotion de ligue. Après quelques années à ce niveau, l'équipe, en terminant 1^{ère} de la première division départementale rejoint le nouveau super championnat départemental appelé « excellence » en 1985, immédiatement suivie d'une nouvelle accession en promotion de ligue.

Après 16 années à ce niveau, l'équipe connaît quelques années plus difficiles à partir de 2002, avec deux descentes rapprochées. Cette saison, l'équipe a dominé la poule sud de la deuxième division départementale, sous l'impulsion de l'entraîneur Cyril Hiver, et a terminé très logiquement première, après seulement 2 défaites en championnat sur les 22 journées. Bravo à tous les joueurs de l'Espérance et bonne chance pour la prochaine saison et plus particulièrement à l'équipe leader en première division départementale !

5 juillet	Pique-Nique - Place des Chaumias
12 juillet	Spectacle Music Hall - Centre Culturel
12 juillet	Journée de découverte - Office de tourisme
13 juillet à 12h	Repas d'été «entrecôte» - L'Espérance Site du Château de Javarzay
13 juillet	Thé dansant - La Source - Centre Culturel
14 juillet	Fête Nationale - Jeux pour enfants, repas et feu d'artifice - Site du Château de Javarzay
17 juillet	Journée découverte - Office du Tourisme Tél. 05 49 27 93 98
18, 19 et 20 juillet	Concours de pêche à la carpe - PECH Étang de Javarzay
31 juillet, 1, 2 et 3 août	Concours de pêche à la carpe - PECH Étang de Javarzay
10 août à 17h	Concert de Harpe - Église de Javarzay
14 août	Journée de découverte - Office de tourisme
14 août à 18h	Marché nocturne du Foyer Culturel avec musique et restauration - Site du Château de Javarzay
17 août	Repas - PECH - Site du Château
22 août	Don du sang - Centre Culturel
22 et 23 août à 20h 30	Jeux inter-communes à Sauzé-Vaussais avec la participation de l'équipe de Chef-Boutonne le 23
23 août	Croisière déjeuner sur la Mayenne - F.N.A.T.H.
30 août à 20h 30	Finale des jeux inter communes à Sauzé-Vaussais
1 ^{er} au 6 septembre	Voyage «Les Cévennes» - Marchavec
9 septembre	Pique-nique - La Source - Site du Château
13 septembre	Croisière sur la Charente en Saintonge - F.N.A.T.H.
13 septembre	Ciné Chef : projection en avant-première du film « <i>Entre les murs</i> » du réalisateur Laurent Cantet, Palme d'or à Cannes
14 et 15 septembre	Journées du patrimoine
28 septembre	Rassemblement de secteur suivi d'un repas Haute Boutonne
4 octobre	Dîner dansant à Gournay Association des sapeurs-pompiers
10 octobre	Concert - ABRI - Ferme du Château
11 octobre	Choucroute - AFN - Ferme du Château
16 octobre	Assemblée Générale - Les P'tits Chabis Centre Culturel
19 octobre	Loto - Amicale des Sapeurs-Pompiers Ferme du Château
24 octobre	Concert « <i>The Red Cabs</i> » - Surfin' Boutonne Ferme du Château
24 octobre	Spectacle Méli Mellois - Centre Culturel
25 oct. au 2 novembre	Exposition «Une Afrique vivante» - ARBRES Salle d'exposition du Château
26 octobre	Loto - F.N.A.T.H. - Ferme du Château
29 oct. au 11 novembre	Festival Ciné Chef
5 au 11 novembre	Exposition «La Femme tchadienne» - ARBRES Salle d'exposition du Château
11 novembre	Loto - L'Espérance - Ferme du Château
11 novembre	Cérémonie commémorative Monuments aux morts
16 novembre	Assemblée Générale - Marchavec Centre Culturel
21 novembre	Concert « <i>Meyer et Xavier Pillac</i> » Surfin' Boutonne - Ferme du Château
23 novembre	Loto - A.P.E.L. - Ferme du Château
23 novembre à 14h	Séance de cinéma offerte par l'Amicale des Sapeurs-pompiers
30 novembre	Bourse aux jouets - A.P.E. - Ferme du Château
3 décembre	Repas de fin d'année - La Source Ferme du Château

5 décembre	Spectacle musical Méli Mellois Centre Culturel
6 décembre	Téléthon
11 décembre	Fête de Noël - École primaire du Sacré Cœur - Centre Culturel
20 décembre	Marché de Noël Marchavec - Place Cail
21 décembre	Loto - L'Espérance Ferme du Château
26 décembre	Collecte de sang Centre Culturel
27 déc. au 2 janvier	Séjour de ski dans les Alpes (+18 ans) Marchavec

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30
 Le mardi de 15 h à 17 h 30
 Le mercredi de 15 h à 19 h
 Le jeudi de 15 h à 17 h 30
 Le vendredi de 15 h à 17 h 30
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Du 16 mars au 30 septembre

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
 Départ courrier à 15 h 15

Le samedi

De 9 h à 12 h - Départ courrier à 12 h



RECENSEMENT MILITAIRE EN 2008

Calendrier de recensement :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement des jeunes hommes et des jeunes filles est obligatoire.

Quelles sont les personnes qui sont tenues de se faire recenser en 2008 ?

Tous les jeunes gens nés en 1992 (mois du seizième anniversaire). S'adresser à la mairie muni du livret de famille et/ou de la carte nationale d'identité.



MAIRIE

7 rue de l'Hôtel de Ville et des Écoles - 79110 Chef-Boutonne
 Tél. 05 49 29 80 04 - Fax 05 49 29 68 79
 mairie-chefboutonne@paysmellois.org

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
 Mardi - Jeudi : de 13 h 30 à 17 h
 Fermée le mardi et le jeudi matin

Directeur de publication : M. Fabrice Michelet

Imprimé par SAS Raynaud Imprimeurs
 BP13 - 79160 Coulonges-sur-l'Autize

N° ISSN : en cours